

Egalité : en êtes-vous sûrs ?

- En démocratie, chacun doit pouvoir s'exprimer avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. Dans le domaine sanitaire, cette égalité n'a pas toujours cours. L'exercice de la médecine et des métiers de soins est sévèrement règlementé : interdiction de la publicité, contrôles de la formation, contraintes administratives, poursuites judiciaires en cas d'exercice illégal ou de non respect des règles légales. En revanche, la propagation sur internet de messages médicaux aberrants ou mensongers à partir d'un site basé à l'étranger échappe à toute poursuite, permettant l'exercice électronique de l'escroquerie médicale en toute impunité.
- Les conflits d'intérêts sont soigneusement contrôlés, traqués et stigmatisés quand les liens concernent des soignants et des firmes pharmaceutiques. En revanche, aucune transparence n'existe quand les liens unissent experts auto-proclamés indépendants et producteurs de produits pseudo-médicaux (par exemple : achat de fichiers d'adresses de signataires de pétition, sympathisants ou membres d'associations, abonnés à une lettre d'info gratuite, etc.). De même, les sectes à caractère philosophique ou religieux utilisent très librement des tribunes sanitaires présentées comme indépendantes pour sélectionner des prospects et détruire la crédibilité des idées scientifiques qui gênent leur recrutement.
- Quand le système de surveillance des produits de santé a un doute sur un effet indésirable d'un médicament ou d'un vaccin, il entreprend une enquête et l'annonce publiquement. Cette information est largement médiatisée. Plusieurs mois après, si le produit est innocenté, la médiatisation est minime et n'efface pas le doute dans l'opinion de la population.

Source : 2èmes assises nationales du vaccin, Institut Pasteur, Paris, 16 mars 2015.

Le Dico du doc



Mare Nostrum



Expression latine désignant la mer Méditerranée à l'époque de l'empire romain.

Nom de code utilisé par la marine italienne pour coordonner le sauvetage en mer ou l'arraisonnement des épaves flottantes transportant des immigrants clandestins.

A l'initiative des autorités sanitaires italiennes, la marine vaccine immédiatement et gratuitement tous les immigrants dès leur montée à bord du vaisseau qui les a arraisonnés et sauvés de la noyade. Cette stratégie rend un double service :

- elle offre aux immigrants une protection efficace contre des maladies infectieuses plus dangereuses que les bateaux des passeurs. Survivre à tant de dangers et risquer de mourir de tétanos, de rougeole, de diphtérie ou d'être paralysé à cause d'une poliomyélite serait cruel et stupide.
- elle contribue à la protection de l'ensemble de la population, car la vaccination de chacun est indispensable à la protection de tous, notamment des plus fragiles (nourrissons trop jeunes pour être vaccinés et personnes très âgées dont le système immunitaire est affaibli).

A noter : la marine italienne a modifié récemment le nom de code, devenu « Triton ».

Source : Beatrice Lorenzin, Ministre de la Santé, Italie, 16 mars 2015

Météo antibio

Risques

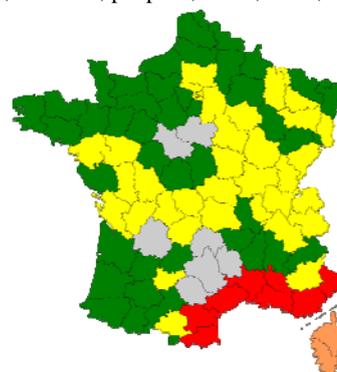
- Grippe modéré
- Bronchiolite modéré
- Inf respiratoire modéré
- Gastro-entérite faible
- Allergies pollens en forte hausse

Sources : ECDC, Open Rome, RNSA

Pollens

CYPRES,

frêne, noisetier, peuplier, aulne, saule, bouleau



Risque allergique 20 - 27 mars 2015

□ : nul ■ : très faible ■ : faible
■ : moyen ■ : élevé ■ : très élevé
■ : données non disponibles

source : RNSA